



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉMOLITION**

AVIS est par les présentes donné qu'une demande de permis de démolition pour l'immeuble situé au 256, rue Létourneau a été adressée au Comité d'étude des demandes de permis de démolition de la Ville de Saint-Constant en vertu du *Règlement numéro 1816-23 concernant la démolition d'immeubles patrimoniaux et remplaçant le règlement numéro 1167-04*

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance du certificat d'autorisation pour la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière de la Ville de Saint-Constant, par courriel à l'adresse greffe@saint-constant.ca ou par la poste au 147, rue Saint-Pierre, Saint-Constant, J5A 0W6.

Le Comité de démolition entendra toute personne intéressée et statuera sur ladite demande à sa séance qui aura lieu le mercredi 14 août 2024, à 18 h 30, au Pavillon de la biodiversité situé au 66, rue du Maçon, à Saint-Constant.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire, du bureau de projets et du développement économique au (450) 638-2010 poste 7223 durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 2 août 2024.

M^e Geneviève Noël
Directrice adjointe et greffière adjointe
Service des affaires juridiques et du greffe